



Aimargues – Aubord – Beauvoisin – Le Cailar - Vauvert

# Décision

**N° 2022/09/22**

## **Objet : Contrat de location d'une fontaine avec la société CULLIGAN**

Le Président de la Communauté de communes de Petite Camargue,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.5211-10,

**Vu** la délibération N°2022/04/29 du 20 avril 2022 déléguant à Monsieur le Président pour la durée de son mandat, une partie des attributions du Conseil de Communauté, et notamment pour « *prendre toute décision concernant la passation, la signature et l'exécution de toute convention et de son (ses) avenant(s) dont les engagements financiers pour la Communauté de communes en son nom ou en qualité de déléguataire sont inférieurs ou égaux à 20 000 € HT* »,

**Vu** le contrat de location d'une fontaine entre la Communauté de communes de Petite Camargue et la société Culligan ci-annexé,

**Considérant** qu'il y a lieu de préciser les modalités et les conditions générales selon lesquels la société CULLIGAN interviendra auprès de la Communauté de communes de Petite Camargue pour l'installation et l'entretien d'une fontaine à eau pour le pôle « Attractivité et développement territoriale » sise rue Chaillot à Vauvert,

### **DECIDE**

**ARTICLE 1** : De signer le contrat ci-annexé, entre la Communauté de communes de Petite Camargue et la société CULLIGAN, sise 14 rue des Alizés à Les Angles (30133), dans le cadre de l'installation et l'entretien d'une fontaine à eau pour le pôle « Attractivité et développement territoriale » sise rue Chaillot à Vauvert.

**ARTICLE 2** : Le montant mensuel de la prestation s'élève à 37,90 € HT par mois. Les frais d'installation pour les fontaines réseau s'élèvent à 50 € HT.

**ARTICLE 3** : Cette décision fera l'objet d'une information en séance du Conseil de Communauté, sera inscrite au registre des délibérations du Conseil de Communauté.

Expédition en sera adressée à la Préfecture du Gard et à Monsieur le Trésorier.

Fait à Vauvert, le 12 septembre 2022.

**Le Président**  
**André BRUNDELLI**



Envoyé en préfecture le 12/09/2022

Reçu en préfecture le 12/09/2022

Affiché le

**SLOW**

ID : 030-243000593-20220912-DEC2022\_09\_22-CC

